Imprimer

# GPA en appelle à une assistance à maîtrise d’ouvrage technique pour la conduite de ses opérations

Image

**Grand Paris aménagement lance des missions d’assistance à maîtrise d’ouvrage technique pour ses besoins mais aussi ceux de l’EPA Orly Rungis Seine Amont et de leurs filiales.**

Pour mener à bien la réalisation de ses opérations, mais également celles de l’Etablissement public d’aménagement Orly Sud Seine Amont, Grand Paris Aménagement entend confier des missions d’assistance à maîtrise d’ouvrage générale ou technique comprenant la conduite, la coordination et le pilotage de projets. En fonction de son plan de charge opérationnel, GPA est en effet amené à recourir à la conduite opérationnelle pour des durées et des prestations limitées tant dans les missions que dans le temps. GPA peut également faire appel à une expertise spécifique pour répondre à des besoins ciblés dans le cadre de son activité.

Les opérations concernées, pour lesquelles GPA assure la réalisation d’extérieurs, d’infrastructures et d’équipements publics en qualité de maître d’ouvrage, de maître d’ouvrage délégué ou de mandataire, relèvent principalement de l’aménagement et du renouvellement urbains. S’agissant de missions de remplacement, les tâches confiées portent notamment sur la conduite des études et des chantiers, la production de livrables, d’expertise et de conseil dans le montage d’opérations.

Le territoire concerné par cet accord-cadre multi attributaire couvre l’ensemble de l’Ile-de-France, et de fait les cinq directions territoriales de l’aménageur : Ouest, Nord, Est, Orsa et Sud.

Consulter l’avis